



## PROJET 2020

### Missions

Créée en 2005 en tant qu'Association des Producteurs Audiovisuels Rhin-Rhône, l'APARR s'est ouverte à l'ensemble des professionnels en 2014 (auteurs, comédiens, diffuseurs, prestataires, réalisateurs, techniciens...). Elle est aujourd'hui l'Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté. La DRAC, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le CNC, lui apportent un soutien financier fondamental et nécessaire à la mise en œuvre de ses actions.

Sa mission est double : soutenir les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté pour aider au développement de la filière et la promouvoir auprès du grand public.

#### Axes de travail dans le cadre du soutien aux professionnels :

- Encouragement à la mise en réseau des professionnels et à la structuration de la filière.
- Conseil, accompagnement et développement des compétences.
- Veille, collecte et mise à disposition d'informations et de ressources.
- Dialogue avec les tutelles et partenaires régionaux, nationaux.

#### Axes de travail dans le cadre de la promotion de la filière :

- Valorisation des œuvres via notamment l'annuaire des films du portail, et via [Docs ici, Courts là](#)
- Promotion de la filière via le portail, les réseaux sociaux, et diverses activités menées avec d'autres acteurs en région dans l'année

### Positionnement et activités en 2020

**Structure ressource pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté**, l'APARR souhaite renforcer et poursuivre l'ensemble de ses actions pour structurer et fédérer le réseau, c'est-à-dire :

- **la coordination du dispositif *Docs ici, Courts là***, qui permet de mettre en lumière toute l'année une sélection de documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté.
- **l'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel ([www.aparr.org](http://www.aparr.org))**, élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,
- **l'organisation d'ateliers et rencontres professionnelles** pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau.
- **la coordination de l'opération Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté**, en partenariat notamment avec le festival EntreVues. Portée au national par le CNC, cette action est l'occasion d'encourager la professionnalisation des jeunes réalisateurs en devenir, de mieux les identifier, de se faire connaître auprès d'eux et de les orienter au mieux, en leur donnant une visibilité auprès des autres

professionnels du réseau et en les mettant en lien avec ce réseau régional.

- **le renforcement de la vie associative** et de l'attractivité de l'association auprès de ses adhérents et des professionnels du réseau : partage d'informations et mise en valeur des initiatives locales via les réseaux sociaux, l'espace « membres » du portail [www.aparr.org](http://www.aparr.org), l'animation des collègues d'adhérents, les partenariats renforcés avec les festivals régionaux, une présence accrue de l'association dans les événements régionaux comme nationaux (salariés ou adhérents), l'organisation régulière de soirées « coups de proje »...

Parallèlement, l'APARR mènera à nouveau toute l'année des actions complémentaires en terme de mise en réseau en partenariat avec d'autres acteurs de la filière régionale.

# LES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

---

## Objectifs

Afin d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, et d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 2014 des **ateliers pour les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté**.

Les objectifs de ces ateliers sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnels ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnels ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ou aux spécificités de la filière régionale ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Depuis 2014, les ateliers de l'APARR apportent une grande satisfaction aux professionnels participants. Pour des raisons d'efficacité, afin que l'intervenant puisse accorder du temps et de l'attention à chaque personne, nous limitons cependant le nombre d'inscriptions par journée : ce que les participants apprécient !

La programmation d'ateliers est régulièrement complétée par l'organisation de rencontres professionnelles : ces temps, sous forme de table ronde et/ou d'interventions sur des questions précises, sont conçus pour répondre à des interrogations pragmatiques des professionnels : diffusion des films, aides à la production, formation, questions administratives... Elles sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, intégrant systématiquement un temps d'échanges.

## Contenu

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** d'atelier (par le biais d'un sondage effectués en début d'année et des retours sollicités après chaque atelier ou rencontre collective).

Une journée d'atelier de l'APARR se compose...

- > **de l'intervention d'un expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **d'un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés);
- > **d'un temps d'échange informel** entre les participants et l'intervenant.

Nous renouvellerons en 2020 un programme de 8 ateliers et rencontres professionnelles minimum.

## Participants

Sont conviés aux ateliers l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnels repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

Les ateliers sont payants, l'adhésion à l'association permettant aux membres de bénéficier d'un tarif préférentiel (30€ au lieu de 50€). Le covoiturage est encouragé lors de l'inscription des participants, afin d'encourager à la mobilité et de donner l'occasion aux professionnels de mieux se connaître.

Les rencontres professionnelles sont, elles, en accès libre, et visent un nombre de participants plus important que les ateliers (souvent limités à une douzaine de personnes, pour favoriser le travail au cas par cas sur les projets des participants).

## Lieux

Les ateliers et rencontres professionnelles se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple : Nicéphore Cité, Le Scénacle, Canopé, l'ARTDAM, la Coursive Boutaric, les Ateliers du cinéma Claude

Lelouch de Beaune...

Pour les rencontres professionnelles, nous essayons de les construire en partenariat avec d'autres acteurs régionaux ou festivals, afin de mutualiser les moyens et de mettre en lumière les initiatives sur tout le territoire.

## Thématiques envisagées pour 2020

### Pour les ateliers :

La self-tape / pour comédiens	Analyser son projet pour bien le pitcher / pour producteurs, auteurs, réalisateurs
Le mixage son / pour techniciens du son, réalisateurs, monteurs	La narration en fiction / pour auteurs-réalisateurs
Initiation au montage / pour tous les professionnels	Les outils du casting / pour comédiens
L'étalonnage / pour auteurs-réalisateurs, monteurs	Techniques de tournage : éclairage / pour tous les professionnels
Techniques de tournage : prise de son / pour tous les professionnels	

### Pour les rencontres professionnelles :

- autour de la diffusion du documentaire en salle de cinéma : démarches, passage de la télévision aux salles, exemples de distributions atypiques (auto-distribution ou « externalisation »)
- création d'une structure de production : quelle forme juridique, quels obstacles, quelle gestion ? Aspects juridiques, échanges d'expériences
- la relation auteur-producteur

### Nous renouvelerons les rencontres construites en partenariat avec des festivals, acteurs régionaux ou nationaux...en 2020 :

- rencontre « Parcours de producteurs » dans le cadre du Mois du Film documentaire, en partenariat avec Images en bibliothèques
- table ronde autour du court métrage de fiction dans le cadre de Fenêtres sur courts (Dijon), en partenariat avec Plan9 et la SRF
- masterclass dans le cadre du festival Chefs-op en lumière (Chalon sur Saône), en partenariat avec La Bobine
- colloque cinéma à l'Université de Dijon-Bourgogne, autour du doublage et du sous-titrage, en partenariat avec VF Lab (Chalon sur Saône)
- journée à destination des auteurs avec Les Petites Caméras
- rencontre entre les producteurs régionaux et le/la délégué(e) à l'antenne et aux programmes de France 3 BFC
- séance de pitch lors des Rencontres cinématographiques de Dijon, organisées par l'ARP, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté
- en projet, une seconde séance de pitch lors de Partie(s) de campagne, en partenariat avec ScéniQuaNon
- en projet également, l'accueil en Bourgogne-Franche-Comté d'une ou deux formations proposées par la Maison du Film.

En outre, l'APARR accompagne, en partenariat avec La Course Boutaric, le montage d'une formation « Techniques acteur cinéma - Les réalités concrètes du travail d'acteur au cinéma », portée par Salim Torki, et qui devrait se dérouler courant 2020 à Dijon.

Enfin, comme l'année passée, nous identifierons les autres opportunités de rencontres professionnelles, tables rondes et masterclass proposées par les festivals régionaux, et relayerons l'information pour inciter les professionnels du réseau à y assister.

# DOCS ICI, COURTS LÀ

---

## Présentation

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, réalisées ou produites en Bourgogne-Franche-Comté et favoriser la rencontre entre le public et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'**opération Docs ici, Courts là**, avec le soutien de la DRAC, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (**de janvier à décembre**, y compris pendant le Mois du film documentaire et le Jour le plus Court), sur le site [www.docsicourtsla.com](http://www.docsicourtsla.com).

La démarche doit être simple et accessible : l'inscription au site, gratuite, ne prend que quelques secondes et permet de découvrir les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ».

Dans ce cadre, l'APARR propose les services suivants, pour les films du catalogue : **édition de fiches pédagogiques** pour les accompagner, **soutien logistique et financier** (négociation des droits, mise à disposition des films, aide à la venue des équipes de films), aide à la **communication**, à la **programmation...**

## Sélection des films 2020

Pour la 7ème édition, 11 nouveaux films rejoindront le catalogue, également partagés entre documentaires et courts métrages de fiction. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Marion Mongour et Aurélia Besnard (chargées de mission et chargée de diffusion). Une douzaine de films de chaque catégorie ont été soumis aux avis des jurys.

Jury courts métrages 2020 :

**Eric Gendrau**, animateur éducation aux images à la MJC de Dole

**Marie-Pierre Slemett**, coordinatrice des Fabriques Citoyennes – CRIJ Bourgogne Franche Comté

**Cécile Marchocki**, enseignante en spécialité cinéma et audiovisuel, coordinatrice du festival scolaire Lumière, Luxeuil les bains

**Théodora Olivi**, co-directrice et programmatrice au cinéma Eldorado de Dijon

Jury documentaires 2020 :

**Valérie Nussbaum**, responsable de la vidéothèque à la Bibliothèque municipale de Dijon

**Marc Frelin**, coordinateur du dispositif « Lycéens au cinéma » en Bourgogne Franche Comté

**Bertrand Porcherot**, directeur du cinéma La Palette de Tournus

Les films ont été choisis lors de réunions des jurys en octobre 2019, et seront programmables dès janvier 2020.

## Documentaires

<i>Temps libre</i> , d'Elsa Doniol Valcroze	<i>Lignes de vigne</i> , de Thierry Pouget
<i>Ömere Gobopa</i> , de Jean-Charles Regonesi	<i>Cyril, ma part kanak</i> , de Virginie Saclier
<i>Les Pieds sur terre</i> , d'Antoine Bonzon	<i>Une place au soleil</i> , de Julia Pinget

## Courts métrages

<i>Heady</i> , de Marion Berry	<i>Gorilla</i> , de Tibo Pinsard
<i>Un seul corps</i> , de Sotiris Dounoukos	<i>Tard dans la nuit</i> , de Thomas Devouge
<i>Mano a mano</i> , de Louise Courvoisier	

## Axes de travail en 2020

L'année 2019 a vu la création d'un poste de chargé de diffusion, notamment en charge de Docs ici, courts là. Cette création de poste a permis de mettre en route de nombreux chantiers, et d'intensifier le travail mené jusqu'alors sur Docs ici, courts là. Ainsi, l'arrivée de la chargée de diffusion a permis de :

- valoriser et promouvoir des programmations,
- organiser des séances évènements lors de festivals en région,
- démarcher de nouveaux lieux,
- encourager la venue d'équipes de films,
- gérer et négocier les droits,
- et enfin faire évoluer les actions de valorisation.

Il est à souligner que ce poste permettra en 2020 de renforcer les actions partenariales notamment avec les Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté, pour rendre plus cohérent encore le maillage entre nos deux structures, mais aussi avec les festivals régionaux et les acteurs de l'éducation à l'image (Pôle régional, UnisCité). Un travail accru sera mené autour de la visibilité de la politique cinématographique et audiovisuelle de la région.

### 1. **Vers une plus grande éditorialisation des propositions de Docs ici, courts là**

La communication, axée depuis 2019 autour d'un livret de 12 pages présentant les nouveaux films entrants, sera renforcée avec une plus grande éditorialisation du contenu. Les membres de chaque jury (documentaire, courts métrages de fiction) seront invités à rédiger un court commentaire autour d'un ou deux films « coups de coeur », commentaire qui sera mis en avant dans le livret papier à la suite des synopsis, mais également sur les supports de communication numériques (fiches films sur le site, fiches pédagogiques). L'idée est de jouer sur le rôle prescripteur des membres du jury, de « donner envie » grâce aux avis de professionnels reconnus, qui ont vu les films, les ont aimés, les ont choisis. Le but est également de remettre en avant la relation humaine dans le dispositif, qui fonctionne surtout grâce aux outils numériques et dématérialisés. Cette démarche va de pair avec l'embauche de la chargée de diffusion, personne référente pour le dispositif auprès des programmeurs, qui travaille également de manière très forte sur cette création de liens directs (par des contacts téléphoniques, mails, et des déplacements fréquents sur le terrain).

Le travail effectué autour de suggestions de programmation, systématisé en 2019, va être encore accentué en 2020 : programmes de courts métrages « clés en mains » (création notamment d'un programme rassemblant des films de qualité, mais assez peu programmés en raison d'un manque de visibilité), suggestion de programmations thématiques chaque mois autour de grands évènements nationaux... Cette piste a été initiée en 2018, systématisée en 2019, mais il reste un travail de communication à faire autour de ces propositions afin de faire naître chez les programmeurs une sorte de réflexe : se tourner, pour les évènements nationaux, vers la sélection *Docs ici, courts là*.

Ces propositions apparaissent sur une nouvelle page dédiée, sur le site [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com), et sont également communiquées via la newsletter des inscrits et Facebook.

La communication sera accentuée à travers la newsletter mensuelle, et l'animation de la page facebook Docs ici, courts là.

Afin de pouvoir mieux mettre en avant les films de la sélection, et toujours dans cet esprit de plus grande éditorialisation, il nous semble judicieux de réfléchir également à la possibilité de retirer certains films de la

sélection. Ce choix sera fait notamment parmi les films qui sont entrés au tout début du dispositif, lorsque la sélection n'était pas réalisée par un jury, et qui n'ont été que très peu programmés. Le choix des films « sortants » sera effectué en concertation avec le groupe de travail *Docs ici, courts là* du Conseil d'administration de l'association, et ne concernera qu'un nombre restreint de films (une dizaine tout au plus).

## **2. Mise en avant des films récemment tournés/produits en Bourgogne-Franche-Comté.**

La communication sur les films plus récents, qui viennent de sortir ou de connaître une diffusion, sera accentuée. L'idée est de signaler les sorties de films d'auteurs ayant déjà un film dans *Docs ici, courts là*, pour mettre en valeur la créativité du territoire et susciter la curiosité des programmeurs.

Ces nouveaux films tournés/produits en région seront mis en avant dans la newsletter destinée aux inscrits à *Docs ici, Courts là* ; l'accent sera mis, le cas échéant, sur les possibilités de programmation de ces films (même en dehors de *Docs ici, Courts là*) et les possibilités d'accompagnement par des membres de l'équipe.

## **3. Poursuite et développement des partenariats avec divers acteurs du territoire**

Nous continuerons à tisser des liens avec des acteurs des domaines éducatif, culturel, social, etc. et à encourager leur mise en relation lorsqu'elle s'avère pertinente. Le développement de *Docs ici, Courts là* en 2020 s'appuiera de nouveau sur un réseau large et varié d'acteurs de la diffusion : festivals, circuits itinérants, salles de cinéma fixes, association des cinémas indépendants de Bourgogne-Franche-Comté, médiathèques, centres hospitaliers, centres culturels, établissements Canopé, structures d'éducation à l'image, etc. La démarche de prospection de nouvelles structures entreprise en 2019 sera poursuivie, en profitant d'évènements existants : organisation de prévisionnements couplés à des déplacements de l'équipe lors de festivals, propositions de programmations « régionales » dans le cadre des festivals de Bourgogne-Franche-Comté...

L'année 2020 verra la poursuite de projets partenariaux avec l'ARTDAM, les 2 Scènes et les CIBFC :

- un travail commun autour du programme de courts métrages régionaux « Trouver sa place », créé par l'Artdam et les 2 Scènes pour Lycéens et apprentis au cinéma et rassemblant trois courts métrages présents dans *Docs ici, courts là*. L'APARR a participé à la communication autour de ce programme en créant une page dédiée sur le site [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com), et proposera comme en 2019 l'organisation de deux séances publiques animées par des lycéens et suivies de rencontres avec les équipes des films.
- une participation au programme de courts métrages régionaux *Dans les parages*, conçu par SceniQuaNon et les CIBFC pour une diffusion dans les salles de cinéma de la région, avec le partenariat opérationnel de l'Agence du court métrage.
- un partenariat avec les CIBFC autour de la tournée régionale de *Lignes de vigne* de Thierry Pouget, qui entre au dispositif en 2020 et circulera dans plusieurs cinémas de la région.

En plus d'un partenariat opérationnel autour de la communication de ces évènements, l'APARR prend en charge les rémunérations des auteurs qui accompagnent leur film dans ce cadre.

## **4. Des liens renforcés avec les structures programmatrices**

Grâce à l'embauche d'une chargée de diffusion en 2019, l'APARR bénéficie à présent d'une connaissance approfondie des différentes structures programmatrices, de leurs envies, de leurs contraintes, de leurs publics ; ainsi, alors qu'en 2019 un travail de repérage et de rencontre avec des structures programmatrices engagées a eu lieu, 2020 verra aboutir des partenariats suivis avec certaines de ces structures.

- Uniscité : en 2019, mini ateliers avec échanges de pratiques autour de la programmation, découverte des films de *Docs ici, courts là* par les volontaires des trois antennes régionales
- Canopé 21 : projet de proposer des séances à destination des professeurs mais aussi du grand public, quand Canopé aura emménagé dans leurs locaux sur le campus
- DISP Côte d'or : projet de développer une activité cinéma dans les centres pénitenciers sous forme

d'ateliers et par des diffusions de films sur les canaux de vidéo internes existants.

- Réseau des médiathèques de la communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : en partenariat avec "Docs ici, courts là" depuis 2014, diffusion et rencontres organisées chaque année dans le cadre du Mois du film documentaire. Ce réseau mène un projet de projections dans tout le territoire de la communauté de communes.

Un travail de renforcement des liens avec les structures déjà inscrites, mais programmant peu, sera également effectué : des contacts seront pris lors d'évènements nationaux, afin de proposer des actions spécifiques, et d'entretenir le lien avec ces programmeurs.

Enfin, le travail de repérage de nouvelles structures entamé en 2019 sera poursuivi, notamment à l'occasion des soirées de présentation des nouveaux films entrants. Des séances « découverte » seront organisées en parallèle des soirées destinées au grand public. Il s'agit de séances en journée, destinées à des structures qui souhaitent découvrir le dispositif, et lors desquelles l'équipe présente *Docs ici, courts là*, le fonctionnement du site, ainsi que quelques films de la sélection afin de susciter la curiosité des programmeurs potentiels. Ainsi, certains lieux qui accueilleront ces journées en 2020 ont été choisis spécifiquement après une étude sur la répartition géographique des structures inscrites sur le territoire. Des contacts ont été déjà pris avec l'Espace culturel des Cordeliers à Lons-le-Saunier, le Cinéma Agnès Varda de Joigny, et ScéniQuaNon à Nevers. En effet, nous avons constaté une assez faible proportion de structures inscrites dans ces aires géographiques.

## **5. Réflexion sur le fonctionnement du dispositif et évolutions éventuelles / vers une plus grande implication des adhérents et des structures programmatrices**

Forts du bilan pluriannuel établi en 2018, et revenant sur les 6 années d'existence de Docs ici, courts là, nous souhaitons lancer en 2020 une réflexion sur son fonctionnement, et consulter les programmeurs et partenaires à cet effet.

Cette consultation s'appuiera sur :

- une enquête auprès des programmeurs, permettant de faire le point sur leur utilisation du dispositif, les points forts et faibles qu'ils auront identifiés, leurs souhaits en matière d'aide à la programmation, de communication... Une première enquête, extérieure à l'APARR, a été effectuée par Kasia Lipinska, dans le cadre d'un article universitaire portant sur les dispositifs alternatifs de diffusion des films. Nous souhaitons nous appuyer sur les résultats de cette première enquête pour mettre en place un questionnaire plus précis sur les besoins, habitudes et attentes des programmeurs.
- la mise en place d'un groupe de travail « Diffusion », incluant membres du CA de l'Aparr, producteurs, auteurs, structures programmatrices et autres partenaires pour réfléchir ensemble à de possibles évolutions. Parmi les pistes de réflexion possibles : retrait de la sélection de certains films peu programmés ; amélioration de la communication ; réflexion sur la mise en valeur des autres films tournés et produits en région, notamment autour du Mois du Film Documentaire ; renforcement des liens avec les festivals et salles de cinéma... Ce travail a été initié en 2019 par une première réunion, et devra trouver son rythme en 2020.

Nous souhaitons également mener en 2020 une réflexion sur la stratégie de communication autour de *Docs ici, courts là*, et notamment sur une refonte de l'identité visuelle et des outils de communication imprimés (livret, carte postale, affiche) pour 2021, en cohérence avec l'identité visuelle de l'APARR.

Une évolution conséquente du dispositif a eu lieu en 2019, avec l'instauration d'une adhésion obligatoire lors de la première programmation. Cette adhésion, à tarif minime (10€ pour une année civile), n'a pas constitué un frein au rythme de programmation et à l'inscription de nouvelles structures, et a permis de renforcer les fonds propres de l'association, en vue de permettre un plus grand nombre de rencontres avec les équipes de films. Cette politique sera reconduite en 2020 ; nous encouragerons également davantage les structures programmant régulièrement, et disposant d'une enveloppe financière pour ce type d'actions, à participer aux frais de déplacement des invités, selon leurs capacités.

# L'ANIMATION DU RESEAU VIA LES OUTILS NUMERIQUES

## Présentation du portail du cinéma et de l'audiovisuel

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédiens, techniciens, auteurs et réalisateurs, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **développer la connaissance mutuelle** des acteurs et les occasions de travailler ensemble,
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région,
- **et aussi donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible,
- d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient,
- de veiller tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

## Les autres outils : réseaux sociaux et newsletters

Au fil des années, la vocation du portail a évolué selon l'usage qu'en ont fait les professionnels du réseau, mais aussi suivant l'évolution des outils de communication numérique (et notamment la démocratisation des réseaux sociaux). Il a donc fallu s'adapter et développer nos propres outils, complémentaires du portail :

- une page Facebook publique : destinée aux professionnels de notre réseau, mais également vitrine de ce qui se passe en Bourgogne-Franche-Comté pour les acteurs d'autres régions ou nationaux ;
- un groupe Facebook privé : lieu d'échange privilégié entre professionnels du réseau, son accès est limité et contrôlé pour garantir sa pertinence ;
- un compte Twitter : pour communiquer de manière plus percutante, et s'inscrire dans les réseaux nationaux (Tènk, Mois du film documentaire, festivals...)

En 2020, l'APARR poursuivra l'animation et l'alimentation de ces divers outils, afin de toucher les publics les plus divers et de faire en sorte que la communication autour des actions de l'association soit renforcée. Nous les compléterons avec la création d'un compte Instagram, média visuel qui correspond bien à la nature de notre association.

Les newsletters, utilisées depuis la création du portail, ont également évolué et continueront à être envoyées mensuellement en 2020 :

- la newsletter générale : elle est destinée à tous les inscrits au portail, et contient des informations générales sur des événements régionaux à venir (portés ou non par l'APARR), des informations sur les films du réseau, des retours sur des événements (ateliers, rencontres...) et toute information susceptible de mobiliser la filière ;
- la lettre aux adhérents : destinée aux seuls adhérents, elle contient des informations plus spécifiques, comme des compte-rendus de rencontres, tables rondes, ateliers...ainsi que des informations plus « exclusives » afin que les adhérents soient privilégiés dans leur relation avec l'association.

## Projets pour le portail et les autres outils numériques en 2020

En plus d'un travail constant de veille et d'alimentation du site, une démarche d'amélioration de son contenu et de ses fonctionnalités va de nouveau être menée en 2020.

### – L'annuaire des films

Après le travail effectué fin 2019 sur le formulaire d'inscription d'un film à l'annuaire, un travail important de mise à jour de celui-ci sera effectué, avec l'aide d'un volontaire en service civique ou d'un stagiaire, pour que l'annuaire devienne le plus exhaustif possible.

### – L'annuaire des personnes

Nous continuerons à veiller à le mettre à jour, à supprimer les fiches des personnes n'étant plus en région, en encourageant les inscrits à alimenter leurs fiches, et veiller à l'exactitude des éléments indiqués dessus. Nous souhaiterions également modifier le protocole de validation des fiches-annuaire, avec une validation a posteriori (plutôt qu'a priori, comme opérée à présent), afin de ne valider que les fiches les plus complètes.

Une réflexion est à mener avec le Bureau d'accueil des tournages sur l'annuaire, notamment suite à la mise en place de la Base Talents.

### – L'alimentation régulière et le développement de l'espace adhérent

Afin que chaque adhérent puisse accéder à des ressources en ligne (compte-rendus de réunions de CA, de réunions extérieures – rencontres professionnelles, tables rondes en festival...), un espace adhérent a été créé fin 2019, accessible grâce à un mot de passe communiqué lors de l'adhésion.

La réflexion sur la mise en valeur de cet espace adhérent continuera en 2020, avec la mise en ligne de ressources diverses :

- comptes-rendus de rencontres professionnelles, tables rondes...précédemment communiquées uniquement via la lettre aux adhérents. Grâce à ce nouvel espace, ces documents seront accessibles à tout moment, pour tout adhérent.
- La mise en place de courtes interviews écrites de membres du réseau ou d'intervenants extérieurs, présentant leur métier et leurs expériences.

Une réflexion est à mener sur l'attractivité du site ; suite au bilan fait en 2019 sur sa fréquentation, plutôt en baisse, il apparaît nécessaire de travailler à la mise en valeur du portail via la page Facebook de l'APARR (partages Facebook de pages renvoyant au site). Le portail reste un outil incontournable, car il donne accès à de l'information pérenne, contrairement aux réseaux sociaux, et est une ressource précieuse pour les membres du réseau.

### – Le développement du groupe de discussion Facebook

Pour répondre aux demandes croissantes des membres du réseau en termes de mobilité, nous souhaiterions inciter les professionnels à utiliser davantage les outils numériques à leur disposition (page de petites annonces sur le portail, groupe de discussion Facebook) pour lancer des propositions ou demandes de covoiturage.

En effet, les difficultés de mobilité, accentués avec la naissance de la grande région, sont un vrai frein pour certains professionnels qui souhaiteraient assister davantage aux ateliers et rencontres organisées par l'APARR.

En 2019, ont été mis en place de manière systématique des fichiers en ligne de proposition de co-voiturage, mais ces outils restent sous-utilisés, un effort de communication reste à faire.

# PARCOURS NOUVEAUX TALENTS – Talents en court

---

## De la séance Talents locaux à la coordination de Talents en court

En 2015, lors de la 30ème édition EntreVues, l'APARR et l'équipe d'EntreVues ont ensemble souhaité donner sa place dans le festival à la jeune création, en programmant une séance intitulée "Talents locaux". Des courts métrages de réalisateurs en devenir avaient ainsi été projetés, en leur présence. En 2016 puis 2017, l'encouragement à la jeune création est allé plus loin encore grâce au Parcours Jeunes Talents, et des liens se sont tissés avec l'opération « Talents en Court », développée par le CNC.

En 2017, l'APARR devient coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : en plus du Parcours, l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateurs en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

En 2019, le CNC revoit ses critères de sélection des bénéficiaires de Talents en court : ceux-ci ne doivent pas être en cours de formation, ni avoir d'expérience professionnelle significative en cinéma. En revanche, la limite d'âge tombe : désormais, il n'est plus besoin d'avoir moins de 30 ans pour postuler. Le Parcours Jeunes Talents devient ainsi le Parcours Nouveaux Talents.

## Le Parcours Nouveaux Talents EntreVues en 2020

### 1. Etape 1 : le parcours pendant EntreVues

Pour rappel, l'appel à projets lancé en 2019 par EntreVues et l'APARR était double : concrètement, nous avons proposé aux jeunes réalisateurs de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage. En plus de voir leurs films projetés, 5 candidats bénéficient pendant le festival de rencontres avec des professionnels de la filière. Un temps d'analyse de scénario a également lieu, animé par Michel Meyer, autour d'un court-métrage soutenu par le CNC.

### 2. Etape 2 : les résidences d'écriture

En plus de tout le parcours proposé pendant le festival, deux jeunes réalisateurs/trices dont les courts métrages ont été projetés vont aussi bénéficier d'une résidence d'écriture prévue en 2020. Elle permettra de les aider à se professionnaliser dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir.

Deux temps de résidence, l'un de quatre jours, l'autre de trois jours, auront ainsi lieu en région Bourgogne-Franche-Comté et seront encadrés par un scriptdoctor, Michel Meyer. Les lieux pressentis pour accueillir ces résidences sont la Compagnie d'Avigny (Mailly la Ville, Yonne) et la Maison du Peuple (Saint Claude, Jura).

### 3. Etape 3 : la journée Talents en court à Dijon

Née en 2019 de la volonté de proposer un accompagnement, certes plus court, aux participants du Parcours Nouveaux Talents n'ayant pas été retenus pour les résidences d'écriture, la journée Talents en court réunit, à Dijon, les 3 autres candidats pour un temps d'échanges avec des professionnels de la région, ou ayant de fortes attaches en Bourgogne-Franche-Comté. Chacun leur tour, ils pitchent leur projet, et entendent les remarques et questions des professionnels (auteurs-réalisateurs, producteurs) présents. Enfin, un dernier temps est organisé autour de la lecture de leurs scénarios (ou débuts de scénarios) par un collectif de comédiens dijonnais, Face Caméra.

## Un travail de réseau accentué

Cette année encore, nous ferons appel à des professionnels reconnus dans notre région pour participer au jury qui sélectionnera les 5 participants du Parcours Nouveaux Talents, puis les deux réalisateurs qui bénéficieront des résidences d'écriture. La participation de ces professionnels au jury est également l'occasion de rencontres avec ces « Nouveaux talents », et de travailler à leur insertion dans le tissu professionnel de la région. C'est également le sens des nombreuses rencontres qui sont organisées lors du Parcours à EntreVues (réalisateurs, producteurs, programmateurs de festivals, acteurs de l'éducation à l'image...de notre région et d'ailleurs), et qui seront renouvelées en 2020.

Enfin, comme les années passées, les deux bénéficiaires des résidences pourront pitcher leur projet de film lors de la séance de pitch organisées avec la Région et l'ARP, lors des Rencontres cinématographiques de Dijon, en novembre 2020.

## **Travail de visibilité auprès des jeunes talents en région.**

En 2020, l'APARR oeuvrera à gagner encore en visibilité auprès des personnes souhaitant se lancer dans le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté :

- par un travail de communication accru autour de la page Facebook « Talents en court Bourgogne-Franche-Comté » et la page Nouveaux Talents sur le site [www.aparr.org](http://www.aparr.org) : publication des informations, et actualités liées au dispositif, mais également diffusion d'informations pouvant intéresser les nouveaux talents,
- par la poursuite du travail d'accueil et de conseil aux jeunes réalisateurs, par le biais de rendez-vous individuels dès que le besoin s'en fait sentir,
- par l'organisation d'une rencontre professionnelle, spécialement destinée aux jeunes réalisateurs, et permettant de leur donner des informations pratiques sur les différentes étapes de fabrication d'un film (voir partie « les ateliers et les rencontres professionnelles ») ; cette rencontre pourra être animée par des professionnels de Bourgogne-Franche-Comté, membres de l'Aparr, ainsi qu'avec des partenaires oeuvrant aux côtés du public de jeunes adultes (Uniscité, CRIJ, Cinéressources 71...)
- par des liens tissés avec l'association 1000 visages, qui anime un atelier de jeu et de réalisation collective à Rioz, en Haute-Saône,
- par un recensement des initiatives régionales et des évènements nationaux autour de la création amateur, afin de fournir aux jeunes talents des informations complètes sur les rendez-vous qui leur sont dédiés, et de pouvoir profiter de ces évènements pour faire la promotion du dispositif Talents en court.

# ANIMATION ET COORDINATION DU RESEAU

## TOUT AU LONG DE L'ANNEE : AXES 2020

---

L'Aparr œuvre autant que possible, en plus des actions ci-dessus menées tout au long de l'année, à la mise en place de rendez-vous et autres initiatives pouvant aider au renforcement de la filière cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté. L'association mène au demeurant un travail de veille, reste vigilante quant aux actualités et réflexions des autres régions dans le domaine, et met aussi en place un certain nombre d'actions comme celles évoquées ci-dessous.

### Rencontres, initiatives à l'attention des professionnels

- Séance de pitch, à l'occasion des Rencontres de l'ARP
- Réflexions sur la mise en place d'une séance de pitch à l'occasion d'un festival régional : Entrevues (Belfort) ou Partie(s) de campagne (Ouroux-en-Morvan)
- Mise en place d'un concours de scénario de court métrage en partenariat avec Séquences7 et Face Caméra
- Organisation, selon les opportunités et l'actualité de la filière, de rencontres avec des réalisateurs et producteurs (« Parcours de producteurs.trices » avec Images en Bibliothèques, masterclass à l'occasion de l'assemblée générale de l'association...
- Communication auprès du réseau des opportunités d'ateliers et de formation proposées par La Coursive (nouveau lieu d'accueil de l'équipe salariée) et ouvertes au tout-public

### Mise en lien, réflexions communes/collectives

- **Mise en valeur des films régionaux ayant une sortie nationale**  
Continuation en 2020 du partenariat avec les CIBFC pour l'accompagnement des films régionaux sortant en salle : co-organisation de tournées des réalisateurs (notamment sur *Lignes de vigne* de Thierry Pouget).

– **Mise en valeur des talents du réseau professionnel : les « Coups de proje »**  
A la demande des adhérents, a été créé fin 2019 un nouveau rendez-vous : les soirées « Coups de proje ». Ces séances, planifiées au moins une fois par trimestre, seront conçues comme une carte blanche à un.e réalisateur.trice de notre réseau, qui projettera un à trois films de sa création, et/ou réalisés par d'autres artistes qu'il.elle apprécie. Chaque séance sera suivie d'une discussion avec les réalisateurs.trices, et d'un apéritif participatif.

Les « Coups de proje » répondent au besoin de rencontres et d'interconnaissance mutuelle entre les professionnels du cinéma de notre territoire ; ces temps de projection et de rencontres accrus sont à la fois des occasions d'accroître son réseau, de développer les opportunités professionnelles, mais aussi d'avoir de nouveaux regards sur son travail.

Ces projections-rencontres se tiendront à La Coursive, nouveau lieu d'accueil de l'équipe salariée de l'APARR, à Dijon.

Parmi les premières cartes blanches prévues fin 2019/début 2020 : Marion Berry, Joffrey Renambatz, Karleener, réalisateurs ; le collectif Face Caméra, rassemblant des comédiens ; le collectif Scope, rassemblant de jeunes auteurs de fiction...

Une réflexion est en cours avec les CIBFC pour créer une déclinaison de ces « Coups de proje » dans les salles de cinéma de leur réseau.

- **Mise en place de temps plus informels mais fréquents**  
Les apéros de l'APARR  
Le groupe de discussion Facebook

## **Dynamique associative**

### **Une communication renforcée sur l'APARR et ses enjeux**

- Poursuite de l'effort de clarification de la communication faite autour de l'APARR sur internet : alimentation accrue de la page Facebook APARR. alimentation régulière du compte Instagram et du compte Twitter.
- Conception de documents numériques et papier de présentation de l'association, intégrant la nouvelle charte graphique.
- Conception et diffusion d'un programme numérique présentant les prochaines actions de l'association, à périodicité semestrielle, permettant de rationaliser et centraliser toutes les informations sur les propositions de l'APARR

### **Une structuration renforcée**

- Poursuite de l'animation des différents collèges de membres (producteurs, auteurs-réalisateurs, interprètes et techniciens), démarrée en 2019 : le projet est de lancer des rencontres régulières (dans l'idéal, 3 fois par an) entre membres de chaque collège, et de pouvoir se mobiliser de façon plus soutenue lorsque l'actualité le requiert. A cet effet, des « boucles » d'échanges mails seront instaurées pour permettre une certaine réactivité. Après le collège producteurs qui s'est mobilisé en 2018 autour de la future réforme de l'audiovisuel, le collège auteurs-réalisateurs a été lancé autour du débat national sur l'instauration d'un salaire minimum et de la création d'un syndicat des réalisateurs de documentaires ; enfin, le collège techniciens et artistes interprètes a commencé ses discussions en partant de la question de l'emploi local. Chaque collège a maintenant des mandataires, animateurs très engagés ; ils sont les garants de la vitalité de la vie associative de l'APARR.
- ajustement des salaires par rapport à la grille de la convention collective de l'animation
- poursuite de la démarche de DLA croisé avec le Bureau d'accueil des tournages de BFC : après la phase de diagnostic, menée par la CRESS et validée par les deux associations bénéficiaires en 2019, la phase d'accompagnement sera pilotée en 2020 par France Active Bourgogne-Franche-Comté. L'accompagnement portera sur la définition d'un projet commun aux deux structures.

### **Une présence en et hors région poursuivie**

- Renforcement de la présence de l'équipe salariée et de certains adhérents bénévoles sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Les déplacements lors d'évènements cinéma régionaux permettent d'avoir une connaissance fine du territoire, des professionnels et acteurs qui y oeuvrent, de créer du lien avec ceux-ci et de leur faire connaître l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions.
- Poursuite des déplacements (équipe salariée et mandataires des collèges) lors de grands évènements nationaux ou rencontres professionnelles dans d'autres régions : Boucle documentaire, rencontres de la SCAM, Rencontres de Films en Bretagne, Etats généraux du documentaire de Lussas, Festival du film court de Clermont-Ferrand, Territoires d'images en Nouvelle-Aquitaine, etc. Ces déplacements nous permettent de créer du réseau hors région, pour ensuite proposer des rencontres professionnelles de qualité en Bourgogne-Franche-Comté ; mais aussi de valoriser notre région, et de nous tenir au courant des grandes évolutions du secteur, pour faire remonter ces informations à nos adhérents. C'est aussi un moyen de créer du lien avec des producteurs hors région, qui permettent dans un second temps de créer des rencontres avec les auteurs régionaux.